



**HAL**  
open science

## Introduction - Dossier Archives du Conservatoire

Claudine Fontanon

► **To cite this version:**

Claudine Fontanon. Introduction - Dossier Archives du Conservatoire. Cahiers d'histoire du Cnam, 2024, 18 (1), pp.15-24. hal-04827524

**HAL Id: hal-04827524**

**<https://cnam.hal.science/hal-04827524v1>**

Submitted on 9 Dec 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

# Introduction

Claudine Fontanon

*EHESS/Centre Koyré, membre associée au laboratoire HT2S/Cnam*

---

Il y a un peu plus de trente ans, la perspective prochaine des célébrations des bicentennaires de quatre grands établissements scientifiques fondés par la Convention, a focalisé l'attention des historiens de sciences, des techniques et de l'enseignement sur l'histoire de ces institutions. La question des archives s'est évidemment révélée centrale pour les chercheurs mobilisés. C'est dans ce contexte que Thérèse Charmasson, archiviste au Centre d'histoire des sciences et des techniques (CRHST) de la Cité des sciences et de l'industrie, a organisé en 1993 une journée d'étude sur les archives de quatre grandes institutions : l'École polytechnique, le Muséum d'histoire naturelle, L'Observatoire de Paris et le Conservatoire national des arts et métiers. Cette manifestation a donné lieu à la publication d'un numéro de *La Gazette des Archives*<sup>1</sup> sous sa direction en 1997.

---

1 T. Charmasson, « Les archives scientifiques. Conservation, typologie et utilisation », Actes des journées d'études par le Centre histoire des sciences et des techniques, Cité des sciences et de l'industrie, Paris, 18 mars 1993 et 9 février 1996.

Cette rencontre a été pour nous l'occasion de présenter la question des archives du Conservatoire dans la longue durée, depuis le premier inventaire effectué en 1852 à l'initiative de son directeur le Général Morin, jusqu'aux missions de classement et d'inventaire des archives déléguées au Conservatoire en 1994, grâce à un accord passé entre le directeur des Archives nationales de l'époque, Jean Favier, et le directeur du Conservatoire, Raymond Saint-Paul. Ce travail ne concernait toutefois que les archives dites « administratives », celles de la direction et de l'enseignement. Les archives du Musée, celles de la Bibliothèque centrale et celles du service de la scolarité n'étaient que brièvement abordées. Toutefois, l'ouverture des archives administratives à la consultation interne et externe constitua alors un progrès décisif pour la communauté des historiens. Elle a permis notamment les recherches qui ont abouti, sous la direction d'André Grelon et de nous-mêmes, à la publication du *Dictionnaire biographique des professeurs du Cnam*

(1794-1955) et à celle des cinq volumes de la première série des *Cahiers d'histoire du Cnam* entre 1992 et 1996. La création d'un poste d'archiviste au sein de l'établissement en 1995 et les deux décennies d'exercice de Lise Cloitre à ce poste ont permis de préserver ce fonds historique et assurer sa communication aux chercheurs. En même temps, la direction du Conservatoire, sensibilisée à la question de ses archives, a étoffé l'équipe affectée aux collections patrimoniales, notamment au musée des Arts et Métiers où plusieurs postes ont été dédiés tant aux collections qu'aux archives. Ils sont actuellement occupés par Marie-Sophie Corcy, et Anne-Laure Carré. Il convient à cet égard de mentionner l'étude pionnière que Dominique de Place (documentaliste au Centre d'histoire des techniques/CDHT<sup>2</sup>) a effectué sur les archives conservées au Musée à l'occasion d'un travail de mémoire intitulé « L'Incitation au progrès technique d'après les archives du Conservatoire (1783-1819) », que l'on peut consulter en ligne<sup>3</sup>. Ce mémoire s'est appuyé sur un minutieux travail de classement et d'inventaire du fonds ancien conservé au Musée (alors dirigé par Maurice Daumas) et piloté par l'archiviste-paléographe, Jacques Payen de 1966 à 1976 – travail malheureusement

interrompu. Dominique de Place travailla à la conservation des 170 boîtes comportant les fiches de l'inventaire des archives du Musée.

La question des archives est revenue au centre de nos réoccupations lors de la reprise de la publication des *Cahiers d'histoire du Cnam* en 2008, et de la préparation d'un troisième volume du *Dictionnaire biographique des professeurs du Cnam* (1945-1975). C'est dans ce contexte qu'il nous est apparu pertinent de faire le bilan de l'état des archives de l'institution en organisant une rencontre, en février 2023 avec tous les acteurs concernés et sous la présidence de Pascale Heurtel, responsable des collections patrimoniales du Conservatoire. C'est avec enthousiasme que tous les personnels experts des archives du Conservatoire ont répondu à notre proposition de publier un Cahier exclusivement consacré à ce sujet. Un an après, l'ensemble des articles a été rassemblé et, après évaluation par des experts qui doivent rester anonymes et que nous remercions chaleureusement, le dossier est aujourd'hui entièrement constitué et même enrichi avec les propositions pertinentes d'André Grelon (EHESS) sur la question des dossiers des ingénieurs DPE (diplômés par l'État) conservés aux Archives de France, celle de Camille Paloque-Bergès (HT2S, Cnam) sur les archives numériques de l'institution et celle de Catherine Radtka (HT2S, Cnam) sur les archives cinématographiques, autant de thématiques absentes de l'étude initiale de 1994.

---

2 Centre de documentation d'histoire des techniques, créé en 1960 par Maurice Daumas, devenu Centre de documentation d'histoire des techniques et de l'environnement (CDHTE) et fermé en 2012. Cf. le fonds dédié, hébergé à la Bibliothèque [<https://bibliotheques.cnam.fr/opac/article/fonds-du-centre-dhistoire-des-techniques-et-de-lenvironnement-cdhte/>].

3 de Place (1981) [URL : <https://cnum.cnam.fr/pgi/redir.php?ident=4B314>].

Certains volets en revanche n'ont pu être abordés, faute d'auteurs ou de sources suffisantes, en particulier l'importante collection des photographies sur verre, conservée au Musée dont l'inventaire a judicieusement été réalisé par Élise Picard, documentaliste dans les années 1990 et plus récemment celle de la Bibliothèque centrale relative aux essais aérodynamiques de l'IAT (Institut aérotechnique), ainsi que les archives des quatorze instituts et centres spécialisés du Cnam auxquels Lise Cloitre a consacré toute son énergie. Son départ soudain nous prive malheureusement des résultats de son travail de sensibilisation auprès des responsables de ces centres et instituts, dans le but d'éviter les destructions massives déjà mentionnées en 1994 et motivées principalement par le manque de place. On doit sur ce sujet mentionner l'opération de sauvetage des archives du CDHT que Lise Cloitre a opérée en 2001 lors du déménagement du centre de la rue du Vertbois aux locaux de la rue Conté, et notamment celle des archives de la recherche qui se sont constituées lors des missions de recherche que l'équipe de chercheurs a réalisées sous la direction de Maurice Daumas entre 1973 et 1986. C'est au cours de ces missions de recherche financées par différents ministères qu'ont été élaborés les fichiers des entreprises industrielles de la région parisienne (1836-1965), les plans de la desserte ferroviaire des petites villes à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les dossiers photographiques des bâtiments à usage industriel en France de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle au début du XX<sup>e</sup> siècle. La revue *Documents pour l'histoire des techniques* est le dépositaire de ces travaux sur

les archives de la recherche qui font rarement l'objet d'une conservation<sup>4</sup>.

Le présent volume des *Cahiers d'histoire du Cnam* que j'ai le plaisir de présenter est structuré en huit contributions dont les trois premières sont consacrées aux collections patrimoniales du Musée sous les plumes de Marie-Sophie Corcy, de Lionel Dufaux et d'Anne-Laure Carré. Florence Desnoyers et Cécile Formaglio se sont intéressées aux archives privées déposées à la bibliothèque centrale, et ont analysé la politique de valorisation numérique des fonds quelle conserve. Catherine Radtka a exploré la question des archives cinématographiques produites au sein d'établissement, Camille Paloque-Bergès s'est emparée du sujet très contemporain des archives numériques, enfin André Grelon a exploré aux Archives nationales les dossiers des ingénieurs DPE (diplômés par l'État) que le Conservatoire avait la charge d'évaluer. On voit donc que les ressources patrimoniales que le Conservatoire a générées en 230 ans d'existence sont d'une grande diversité et d'un très grand intérêt pour la communauté des historiens des sciences, des techniques et de l'enseignement.

Ce cahier s'ouvre avec l'étude signée par Marie-Sophie Corcy fondée sur une nouvelle lecture croisée entre collections du Musée et sources archivistiques. Elle s'interroge sur le statut des collections, les critères et les modalités

---

<sup>4</sup> La revue numérisée est consultable en accès libre sur la plateforme *Open Edition Journals* [URL : <https://journals.openedition.org/dhtj>]

de leur constitution dans les cinquante premières années de l'institution et souligne que les fonds prestigieux, systématiquement mis en avant, masquent des fonds plus « ordinaires ». Dans cette approche, Marie-Sophie Corcy interroge les nouvelles pratiques de gestion des collections en fonction des critères d'utilité ou de leur actualité mais questionne aussi sur la provenance des objets : dépôt, prêt ou achat. Elle rappelle l'organisation du fonds des archives conservées dans les locaux du Musée qui fut inventorié par Dominique de Place, sous la direction de Maurice Daumas, en séries alphabétiques et numériques. Les 11 000 dossiers de ce fonds constitué en 1794, dont le plus ancien remontant à 1740, furent rassemblés en 170 cartons dont 150 ont pu être traités avant l'éviction de l'équipe du CDHT en 1976. Ces fiches muséographiques étaient considérées par Maurice Daumas comme des sources utiles à l'histoire des techniques. Cette démarche fait évidemment penser à celle de Claude-Pierre Molard, premier directeur du Conservatoire qui entreprend en 1810 de documenter les collections, un travail qui aboutit à l'impression du premier catalogue par Gérard Christian en 1818<sup>5</sup>. L'autrice a ponctué son analyse de nombreux exemples qui valident l'intérêt indiscutable de croiser sources archivistiques et collections d'objets.

Lionel Dufaux, dans sa contribution, s'est appuyé sur le concept de

« *jalon technologique majeur* », qui selon lui offre une clé de lecture pour analyser le cas Stephenson, et placer la collection des chemins de fer dans la dynamique de l'innovation et éclairer les choix passés ou actuels présidant à l'enrichissement des collections du musée des Arts et Métiers. Pour éclairer ce choix, il faut selon l'auteur mobiliser une diversité de sources et mieux cerner la notion de jalon technologique. Les différents fonds (collections d'objets, fonds bibliographiques, documents et archives) constitués au Conservatoire offrent la possibilité d'étudier la dynamique de l'innovation sur plus de deux cents ans et mettent en valeur le rôle de l'institution dans la promotion de l'innovation et la diffusion des savoirs technologiques. L'objectif de l'auteur est de démontrer la dimension stratégique de l'acquisition des objets. L'introduction de la locomotive moderne sur le sol français peut être vue comme un moment fondamental dans l'histoire technique des chemins de fer. Il rappelle les éléments de contexte de la naissance des chemins de fer et de l'entrée des premiers modèles anglais dans les collections du Musée ; puis la période de forte émulation entre les deux nations au cours de laquelle Marc Seguin écrit une page essentielle avec le projet de chemin de fer de Saint-Étienne à Lyon où il introduit la chaudière tubulaire et y apporte des améliorations. Alors que les milieux économiques et politiques s'intéressent de plus en plus à cette filière, Jean-Baptiste Say, qui enseigne l'économie industrielle au Conservatoire, suggère d'enrichir les collections dans ce domaine. En 1832, les premiers achats

---

5 Hilaire-Perez & Jarrige, 2022.

sont réalisés dans ce domaine et une machine Stephenson importée en 1833. Plus tard, le Conservatoire s'intéressera moins à l'architecture générale des locomotives qu'aux éléments significatifs de l'innovation. Vers 1880, on assiste à un changement de paradigme considérable dans des acquisitions qui assument la dimension historique des collections, dans un processus visible de patrimonialisation des collections. Ainsi, le cas Stephenson permet de saisir la complexité des mécanismes de constitution des collections encyclopédiques, et généralistes des techniques. L'auteur plaide en conclusion pour un décloisonnement des fonds pour une meilleure compréhension des faits ainsi qu'à la conservation des traces matérielles et à la transmission des connaissances.

Anne-Laure Carré (musée des Arts et Métiers) s'intéresse ensuite aux archives de la Manufacture de Sèvres laissées par Jacques Ébelmen (1814-1852), lorsqu'il était administrateur de l'institution qui obtient le transfert d'une collection de céramiques et verrerie au Cnam, alors qu'il était titulaire de la chaire de Céramique. Ces papiers permettent de retracer la genèse d'une collection qui s'est constituée entre 1840 et 1920 et non inventoriée depuis 1946. L'autrice distingue deux phases, celle du «moment Ebelmen» comme professeur et directeur de la Manufacture de Sèvres, puis «L'instant 1851», du Conservatoire à l'Exposition universelle du Crystal Palace de Londres. Elle évoque le brillant parcours du chimiste, polytechnicien et

ingénieur des Mines, répétiteur de chimie dans son école d'origine, nommé administrateur adjoint de la Manufacture de Sèvres, puis professeur de Céramique au Cnam en 1848. Il fut également membre du jury central de l'Exposition universelle de Paris en 1849, puis de celle de Londres en 1851. Elle fait une présentation détaillée de ces papiers dont la liste de ses travaux de recherche et de ses cours du Cnam. C'est en 1849 qu'Ébelmen obtient le transfert de nombreux produits céramiques de la Manufacture au Cnam, pour étayer son cours qui débute en octobre 1848. Cette collection figure au catalogue édité en 1851 à la demande de l'administrateur Arthur Morin qui entreprend une remise en ordre des collections dès les premiers mois après son arrivée ce poste. En conclusion, l'autrice appelle à approfondir l'étude des collections du Musée en lien avec les enseignements des professeurs, ce qui de son point de vue, permettrait d'éclairer les pratiques de gestion du Musée et la complexité des opérations de recollement des collections. Une bibliographie sélective sur la question complète utilement son analyse.

Florence Desnoyers-Robison et Cécile Formaglio (Bibliothèque centrale du Cnam) présentent en deux temps les archives conservées au sein de la bibliothèque de l'établissement. La présentation des archives privées des personnels scientifiques conservées au Conservatoire mais aussi «en dehors» est l'occasion de préciser que ces archives font l'objet d'une attention grandissante. Les autrices ont examiné les sources utilisées pour

la rédaction des notices biographiques des professeurs du Cnam dans les deux tomes du Dictionnaire biographique – le premier publié en deux volumes en 1994, le second à paraître. Les 207 notices ont été élaborées à partir des archives des nombreuses institutions nationales et internationales où les professeurs ont effectué leurs activités avant leur nomination au Conservatoire (Académie des sciences, École normale supérieure, École polytechnique, Société des nations, CEA, Institut de France...). Seul un fonds d'archives personnelles est conservé à la Bibliothèque centrale, celui du professeur André Sainte-Lagüe, donné en 2016. Ce qui indique que le Cnam n'est pas identifié comme un lieu de conservation pour ces archives privées. Le cas d'Aimé Laussedat (professeur et directeur du Cnam de 1881 à 1900) dont les papiers ont été déposés aux archives communales de Moulins (Allier), sa ville natale, est un exemple frappant. Nous y ajoutons le cas de Maurice Dumas, directeur du CDHT qui avait confié le classement et l'inventaire des archives du Musée à Dominique de Place de 1966 à 1976, mais qui a jugé bon pour la sauvegarde de ses papiers personnels, de les verser à la Cité des sciences et de l'industrie. Dans une seconde partie, les autrices analysent les fonds des bibliothèques d'instituts et de centres spécialisés, versées récemment à la bibliothèque centrale : ceux de centres de documentation et de recherche comme le CDHTE (le centre ayant ajouté le terme Environnement à son nom), du Centre Sciences-Techniques-Société/STS, de l'INETOP ; ou ceux de fonds individuels

comme celui de Jean-Daniel Reynaud (1926-2019) relatif à la sociologie du travail<sup>6</sup>, de Louis André (1960-2019) relatif à l'histoire du papier et de la papeterie, et de celui d'André Sainte-Lagüe (1882-1950), relatif à l'enseignement, donné en 2016<sup>7</sup>, ainsi que le fonds plus récent du professeur d'Analyse mathématique André Martin (1931-2017)<sup>8</sup>. Ainsi se pose au Conservatoire la question des modalités d'enrichissement des fonds, en l'absence de toute politique volontariste de collecte, contrairement aux politiques mises en œuvre à l'École polytechnique ou à l'Institut Pasteur. Une bibliographie thématique enrichit cette analyse.

Dans un texte encadré, Florence Desnoyers-Robison présente les documents produits dans les 40 premières années de l'institution (1794-1830) ainsi que les papiers antérieurs au classement de 1849 opéré par l'agent comptable à la demande de l'administrateur Arthur Morin, soit les 25 séries alphabétiques et 15 séries numériques inventoriées par Dominique de Place. Sur cet ensemble, la bibliothèque centrale ne conservait que 2 séries avant 2018. Mais en 2016-2017, les séries historiques conservées au Musée ont été transférées à la bibliothèque pour faciliter leur accès aux chercheurs en ligne dans le catalogue *Calames* signalant les

---

6 Situé au Centre de documentation sur la formation et le travail du Cnam (CDFT), il est composé de 3000 volumes, 60 boîtes d'archives documentaires.

7 Composé de 200 manuscrits, 40 imprimés, notes d'élèves, 40 documents iconographiques.

8 Composé de 56 boîtes d'archives de problèmes corrigés.

archives et manuscrits de l'enseignement supérieur. À partir du travail pionnier de Dominique de Place, les descriptions ont été enrichies avec une indexation qui permet d'identifier des personnes morales ou physiques, comme les notices d'autorité du Bureau de consultation des arts et métiers (1791-1796). En 2022, les différents chantiers de reclassement avaient permis d'intégrer 45 dossiers d'archives ; après 6 «contrats *Calames*», le bilan en 2023 est de 8058 dossiers intégrés, sur 13179 au total. La valorisation du fonds par sa numérisation (Cnum), dont le corpus sur la gouvernance du Cnam, a permis d'accroître le nombre de consultation en ligne. L'objectif actuel pour les responsables est d'assurer une meilleure visibilité des fonds et de faciliter l'accès des archives historiques aux chercheurs, avec pour ambition d'accroître leur visibilité par le biais du portail national web des archives françaises<sup>9</sup>.

Catherine Radtka propose ensuite une histoire croisée du Cnam et du cinéma en analysant les savoirs et pratiques qui y sont associés. Elle signale que l'intérêt pour ces matériaux s'affirme avec la loi du 3 janvier 1979 sur l'obligation de dépôt légal pour les films publicitaires ou institutionnels. En 1994, cette thématique n'avait pas été considérée comme prioritaire. Il faut attendre les années 2010 pour qu'Yves Chamont (longtemps responsable du service audiovisuel de l'établissement) engage une

enquête sur la place de l'audiovisuel au Cnam et publie deux articles dans les *Cahiers d'histoire du Cnam* (Chamont 2014, 2019). Il en a résulté une proposition de recherches sur le sujet pour mieux cerner la part du Conservatoire dans l'histoire du cinéma à partir d'archives peu explorées à ce jour. L'autrice rappelle la tenue d'un séminaire sur la question qui a initié une discussion sur les sources disponibles au Cnam. Elle conclut à une hétérogénéité des objets et documents (films, photographies sur verre, négatifs et tirages «papier», images numériques et instruments de projection), ainsi que le rôle des professeurs titulaires de chaires dans le développement des collections dès le XIX<sup>e</sup> siècle, jusqu'à la création d'un enseignement de Téléphonovision, confié à Eugène Huguenard. L'inventaire de cet ensemble hétérogène a été dressé par Louise Ferrandery dans son travail de Master en apprentissage au Cnam (2021). Néanmoins, l'autrice recommande la vigilance du service des archives lors de nouveaux versements pour repérer ces outils. À l'appui, les archives de Camille Soula (1888-1963) contenant des bobines de films ou celles d'André Sainte-Lagüe (1852-1950) avec cinq films pédagogiques (déposés au Centre national du film et de l'image animée). En conclusion, l'autrice se demande quelles pourraient être les spécificités de Cnam par rapport aux autres institutions d'enseignement et de recherche dans ses rapports avec le cinéma ainsi que sur l'absence de formation dédiée aux professionnels dans ce domaine. Elle suggère enfin deux domaines d'intérêt particulier de

---

<sup>9</sup> Service France Archives [URL : <https://francearchives.gouv.fr/>].



l'institution : l'étude du vol des oiseaux et les sciences de l'homme au travail depuis les travaux de Jules Marey. Une riche bibliographie clôture l'exposé.

L'article de Camille Paloque-Bergès ouvre les coulisses du premier « serveur web » du Cnam, pionnier du genre dans l'internet du début des années 1990. Elle offre une plongée dans un nouveau type d'archives, les documents numériques natifs hébergés sur ces nouveaux services d'information. Réservés aux experts, ils n'en ont pas moins offert la possibilité pour les intéressés de l'époque d'apprendre à se frayer un chemin dans le Web naissant grâce à des accès documentaires informatisés facilités. Après avoir réinscrit ce service dans la généalogie des serveurs informatiques, jalons de la construction de l'internet, l'autrice présente les archives du premier site Web que le Cnam a déployé sur la toile, et les services qu'il propose et associés au serveur qui l'hébergeait. Elle montre que si une connaissance au préalable de l'histoire des réseaux informatiques est utile pour bien déchiffrer le palimpseste complexe qu'elles présentent, ces archives nous orientent cependant vers de nouveaux dépôts de savoirs produits dans les environnements numériques dont il s'agit maintenant de s'emparer.

En clôture de ce volume, André Grelon s'intéresse à un aspect longtemps ignoré, celui des ingénieurs sans titre et à la mise en œuvre de la loi du 10 juillet 1934 sur la protection du titre

d'ingénieur et à l'attribution de titre d'ingénieur diplômé par l'État (DPE). L'auteur revient très opportunément sur la longue histoire des débats qui jalonnent la question du diplôme au Cnam. Pour la mise en œuvre de la loi est créée une commission du titre d'ingénieur (CTI) chargée d'établir la liste annuelle des établissements, publics et privés, habilités à délivrer le diplôme. C'est le Cnam qui est chargé de l'organisation de l'examen de ces techniciens autodidactes, l'objectif des pouvoirs publics étant de tenir compte de la réalité économique qui fonctionne depuis le début de l'industrialisation avec des ingénieurs non diplômés. Le décret du 25 mars 1935 en précise l'organisation en trois parties : analyse des dossiers des candidats : analyse du dossier du candidat, soutenance du mémoire, débat du jury sur l'acceptabilité du mémoire fourni en trois exemplaires dactylographiés. Ceux qui ont recueilli une note globale égale ou supérieure à 14/20 à l'issue de l'ensemble des épreuves se voient décerner le titre d'ingénieur diplômé par l'État avec mention de spécialité. La liste annuelle est publiée au Journal officiel. Pour l'année 1936, l'auteur analyse certaines dispositions transitoires adoptées pour les élèves d'écoles par correspondance, comme « L'école chez soi » ou « l'École universelle » fortement dénigrées par des syndicats d'ingénieurs et par les syndicats français d'ingénieurs regroupés au sein de la FASSFI. L'auteur analyse les dossiers de la première session 1936 qui concerne 60 candidats de 37 ans d'âge moyen dont moins d'un tiers a été

admis. La présentation du parcours de plusieurs candidats comme celle, exceptionnelle d'Albert Rauth, 42 ans, spécialité Électricité industrielle, qui obtient la note de 19,5 sur 20 et mention très bien avec les félicitations du jury. Il évoque aussi les problèmes soulevés par la guerre pour la session 1939, reportée à 1940, principalement la difficulté de réunir un jury en raison de la mobilisation, mais aussi la question des candidats de la zone libre désirant passer les épreuves qui se pose à partir de novembre 1940. Cette modalité pionnière de reconnaissance des acquis de l'expérience, organisée par le Cnam sous le contrôle de la Direction de l'Enseignement technique du sous-secrétariat d'État à l'Enseignement technique, et notamment l'article 8 de la loi de 1934, indique que sont concernés par cette possibilité trois catégories de techniciens : les autodidactes les auditeurs libres des écoles techniques et les élèves des écoles par correspondance habilitées. En conclusion, l'auteur se demande comment rendre compte de l'histoire des ingénieurs pour ne pas oublier la plus grande partie de ceux qui composaient autrefois comme aujourd'hui, une part significative d'un monde social peu étudié. En annexe figure la liste très détaillée des sources mobilisées, essentiellement aux Archives nationales, ainsi qu'une bibliographie sélective.

avancées par les auteurs et autrices en charge – et premiers usagers – des différents fonds d'archives, aura mis en valeur l'exceptionnelle richesse de ces ressources patrimoniales, parfois vieilles de 240 ans, et les possibilités d'exploitation qu'elles offrent aux historiens des sciences, des techniques et de l'enseignement technique.

Nous espérons en conclusion de cette présentation que ce volume des *Cahiers* consacré aux archives de l'institution, avec toutes les problématiques

## Bibliographie

Chamont Y. (2014). [Repères - Enquête d'acteur] «L'expérience des cours télévisés : Télé-Cnam.» *Cahiers d'histoire du Cnam*, Les sciences de l'homme au travail au Cnam à l'aube des Trente Glorieuses, vol. 01 (1), pp. 113-126.

Chamont Y. (2019). «Le Cnam et le cinématographe.» *Cahiers d'histoire du Cnam*, vol. 12 n° 2, pp. 211-224.

Hilaire-Perez L. & Jarrige F. (dir.) (2022). *Claude Pierre Molard (1759-1837). Un technicien dans la cité*. Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté.

Place D. de (1981). «L'Incitation au progrès technique et industriel en France de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle à la Restauration, vue à travers les archives du Conservatoire des arts et métiers», mémoire de l'EHESS, sous la direction de Louis Bergeron [URL : <https://cnum.cnam.fr/pgi/redirect.php?ident=4B314>].